

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du dimanche 25 avril 2021

J'adhère au SNUipp-FSU [ICI](#)



La blague de Jean-Michel : fermer les écoles est « la solution de raison ». C'est surtout la deuxième fois que Macron décide le contraire de ce que tu dis tous les jours dans les médias !

Jeudi 1^{er} avril sur RTL

Sommaire:

- Reprise du 26 avril
- Les RIS du SNUipp-FSU 66
- Mouvement 2021 : vérifier son barème
- Les stages du SNUipp-FSU 66
- Colloque maternelle

Reprise du lundi 26 avril : le SNUipp-FSU 66 écrit au DASEN pendant les vacances ...

Voici le courrier adressé par les co-secrétaires du SNUipp-FSU 66 au DASEN, au lendemain des annonces sur la reprise :

Monsieur le Directeur académique,

Le Premier Ministre a confirmé la reprise des écoles le 26 avril et des établissements du second degré le 3 mai (après une semaine de "distanciel"). L'épidémie étant encore en circulation forte, cette reprise ne peut se faire que si elle est accompagnée de mesures strictes. La règle "1 cas positif = fermeture de la classe" apparaît enfin comme étant une mesure nécessaire.

De même, le ministère a précisé que les élèves ne devaient plus être répartis entre les classes des écoles en cas d'absence d'un-e enseignant-e non remplacé-e, ce que la FSU réclame depuis plusieurs mois.

Nous vous demandons de bien vouloir communiquer les modalités d'application de ces deux décisions aux IEN afin qu'ils les publient aux enseignants du département avant la reprise des classes lundi matin.

A propos de l'interdiction de répartition des élèves dans les autres classes, nous donnerons comme consigne à nos collègues de contacter les familles concernées par l'absence non remplacée d'un-e enseignant-e afin de leur annoncer que la classe de leur enfant est fermée.

Nous pouvons vous rencontrer en visio si vous le souhaitez sur ces sujets.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur académique, de notre profond attachement au service public et laïque d'Education.

Audrey Corrège, Jérôme Guy et Jean-François Noguès

A noter que le DASEN ne nous a pas encore répondu.

Nous vous invitons à nous contacter si vous deviez faire face à des consignes, de la part de votre IEN, ne respectant pas les règles dictées par la FAQ ministérielle.

A propos des nouvelles conditions sanitaires :

Enfin ! Le gouvernement entend une partie des revendications portées par le SNUipp-FSU depuis des semaines. Si cela démontre le sérieux des propositions du syndicat, leur prise en compte trop partielle risque de ne pas suffire à un retour secure dans les écoles, ni à une continuité sereine du service public d'éducation.

Clairement les trois semaines sans classe n'ont pas été mises à profit par le gouvernement pour rendre possible une école sous covid comme le réclamait [la pétition unitaire](#).

D'une part, **la vaccination des enseignants** de plus de 55 ans, comme pour l'ensemble de la population, ne concerne que 12% des PE (15% dans notre département). On est loin de la vaccination de tous les personnels des écoles nécessaire pour les protéger, ainsi que leurs élèves et les familles, et assurer par la même leur présence afin de maintenir les écoles ouvertes. Aucune réelle accélération du calendrier n'est envisagée.

D'autre part, si **la fermeture d'une classe à partir d'un cas positif au Covid**, quel que soit le variant, est enfin étendue à l'ensemble des départements, elle continue à exclure les adultes qui ne sont pas considérés comme cas contact lorsqu'un élève est positif, pas plus que les élèves ne le sont si le PE est testé positif. Sans compter le déficit de traçage des élèves de maternelle qui reste moindre, ne permettant pas une identification claire de la diffusion du virus.

Non brassage, chiche ! Mais concrètement ?

L'incohérence due aux absences des enseignant.es non remplacé.es qui engendrait une répartition des élèves dans les autres classes semble enfin entendue. **La règle du non brassage devient prioritaire et en cas de remplacement impossible c'est l'enseignement en distanciel qui devrait prendre le relais...** Reste à savoir par qui si l'enseignant.e est lui-même en arrêt !

Et toujours rien...

Par contre, rien n'a été envisagé pour favoriser une meilleure aération des locaux : ni investissement dans des capteurs CO2, ni dans des purificateurs d'air. Ces investissements, nécessaires et niés jusqu'à présent par le ministre, sont "renvoyés" aux municipalités. De même, le ministère ne fournit aucun masque chirurgical ni aux élèves, ni aux personnels.

[Signez la pétition en cliquant ici](#)

Les Réunions d'Informations Syndicales du SNUipp-FSU 66

Le SNUipp-FSU 66 organise sa dernière série de RIS.

Nous évoquerons évidemment la situation actuelle et toute question que vous voudrez aborder. **[Lien d'accès à ces RIS en cliquant ici](#)**.

Rappel des dates :

2 RIS par jour, les mercredis, à 10h00 et à 14h00 :

- Mercredi 28 avril
- Mercredi 05 mai
- Mercredi 12 mai

Ces RIS se dérouleront en visio, [vous pourrez y accéder en cliquant ici.](#)

MOUVEMENT 2021 : Faites vérifier votre barème !

Comme chaque année, les représentants du SNUipp-FSU 66 se mobilisent pour vous aider dans les opérations du mouvement. Malgré la loi sur la Fonction publique, nous mettrons tout en œuvre pour que les valeurs d'équité et de transparence, que nous défendons depuis la création du syndicat, soient respectées. Avec le SNUipp-FSU, pas de petits arrangements, pas de passe-droits !

Au SNUipp-FSU, nous considérons que le rôle des délégués du personnel, que vous avez élus lors des élections professionnelles, est de conseiller **tous les collègues qui participent au mouvement et qui nous sollicitent.**

Nous nous permettons tout de même de rappeler que le SNUipp-FSU ne fonctionne qu'avec les cotisations de ses adhérents. Comme le dit le vieil adage, « sans syndiqués, pas de syndicat » !

La période de saisie des vœux étant terminée, il est maintenant temps de s'assurer que votre barème sera le bon.

En effet, une erreur de barème, la plus petite soit-elle, peut vous faire rater un poste.

Confiez donc aux représentants des personnels du SNUipp-FSU 66 votre fiche de contrôle syndical !

Pour cela, plusieurs possibilités :

- Télécharger la fiche en format pdf [sur notre site Internet](#) et nous la renvoyer par mail ou par courrier.
- [La fiche de contrôle syndical en ligne](#), sur notre dossier e-mouvement. Si vous avez déjà utilisé ce service, cliquez sur « se connecter à sa fiche »

[Accédez à l'accueil du dossier e-mouvement ici !](#)

Une question, une interrogation ? Contactez le SNUipp-FSU 66 :

Le moyen le plus rapide et le plus sûr est de nous envoyer un mail à snu66@snuipp.fr

Nous vous répondrons rapidement, l'ensemble de l'équipe départementale est restée mobilisée tout au long des vacances ! Vous pouvez aussi nous appeler au 04.68.50.78.44, en nous laissant votre numéro de téléphone si vous souhaitez être rappelés !

Les stages du SNUipp-FSU 66

Le SNUipp-FSU 66 organise 2 stages en cette fin d'année, profitez-en !

Retrouvez le détail de ces 2 stages sur notre site Internet, [en cliquant ici.](#)

Titre / thème du Stage : " Pédagogies nouvelles ou alternatives "
animé par Adrien Martinez, membre de l'équipe nationale du SNUipp-FSU

Date du Stage : jeudi 10 juin

Attention, double inscription :

- **Auprès de l'administration**, par Accolad : **avant le 10 mai**
- **Auprès du SNUipp-FSU 66**, par mail au snu66@snuipp.fr (cela nous permettra d'ajuster au mieux l'organisation).

Titre / thème du Stage : " Droits et Santé "
animé par Julien Giusano, membre de l'équipe nationale du SNUipp-FSU

Date du Stage : mardi 15 juin

Attention, double inscription :

- **Auprès de l'administration**, par Accolad : **avant le 15 mai**
- **Auprès du SNUipp-FSU 66**, par mail au snu66@snuipp.fr (cela nous permettra d'ajuster au mieux l'organisation).

Maternelle : voir grand pour les petits

Alors que le ministère confirme son projet de révision du programme de l'école maternelle, le SNUipp-FSU réunit en visio-conférence le colloque « Maternelle : voir grand pour les petits » le mardi 1er juin 2021.

**Colloque « Maternelle : voir grand pour les petits »
le mardi 1er juin 2021.
en visio-conférence**

Ce colloque étant déclaré sous la forme d'un stage syndical, il donne droit à une autorisation d'absence à demander sur Accolad, avant le 1er mai.

Au programme :

Matinée, Table ronde : « Quels choix pour l'école maternelle ? »

Avec les interventions de :

- **Christophe Joigneaux** : « Evolution de l'école maternelle et construction des inégalités scolaire »
- **Sylvie Cèbe** : « Comprendre des textes complexes à la maternelle »
- **Anne Clerc-Georgy** : « (Re)définir les apprentissages fondamentaux : le rôle du jeu »

Après-midi, ateliers participatifs :

- « L'évaluation positive : valoriser les progrès pour aider à comprendre et à apprendre » avec **Sylvie Plane**

- « Agir et s'exprimer avec le corps pour entrer dans la pensée » avec **Patrick Lamouroux**

**Retrouvez le programme complet
et les modalités d'inscription
sur notre site Internet**

Je me syndique ICI

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : [@snuipp66](#) Facebook

TEL : 04.68.50.78.44

Se rassembler pour mieux agir : et si vous vous syndiquez ?

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD